

PROMESSES FAITES PAR N. S. JÉSUS-CHRIST

*à la Bienheureuse Marguerite-Marie en faveur des personnes
dévotées à son divin Cœur.*

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
 2. Je mettrai la paix dans leurs familles.
 3. Je les consolerais dans toutes leurs peines.
 4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.
 5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
 6. Les pécheurs trouveront dans mon cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.
 7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
 8. Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.
 9. Je bénirai même les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.
 10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endureis.
 11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé.
 12. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf mois de suite, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir leurs sacrements, et qu'il se rendra leur asile assuré à cette dernière heure.
-

Un moyen excellent, facile, très sûr et très efficace de pratiquer la dévotion au Sacré-Cœur est de s'enrôler dans l'Apostolat de la Prière dont le *Messager Canadien du Sacré-Cœur* est l'organe officiel pour le Canada.